

Christophe Guyot-Sionnest
56 rue d'Erevan D112 92130 Issy les Moulineaux
0667399676 cgs.conseil@gmail.com
www.conseil-cac.com

A BOULOGNE BILLANCOURT, le 16 Septembre 2021

Société
Au capital de 0€
Adresse
Ville
RCS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

Je vous adresse cette lettre en application des normes d'exercice professionnel, dans le cadre de l'audit des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2016 . Ces comptes font apparaître à cette date des capitaux propres de euros, y compris un bénéfice/une perte de euros.

Cette lettre a pour but de rappeler notre compréhension des diverses déclarations qui nous ont été faites dans le cadre de notre mission.

Vous êtes responsable de l'établissement des comptes, et de la conception et de la mise en œuvre du contrôle interne afférent à leur préparation et à ce titre vous m'avez déclaré que :

1. Les comptes annuels, qui nous ont été soumis, ont été établis de manière régulière et sincère, pour donner une image fidèle de la situation financière et du résultat de la société conformément aux règles et principes comptables français.
2. Des contrôles destinés à prévenir et détecter les erreurs et les fraudes ont été conçus et mis en œuvre dans la société.
3. Vous avez pris connaissance de l'état, joint en annexe, des anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées. Vous considérez que ces anomalies, seules ou cumulées, ne sont pas significatives au regard des comptes pris dans leur ensemble.

Ou bien :

Vous nous avez indiqué ne pas être en accord avec l'état, joint en annexe, des anomalies relevées lors de l'audit et non corrigées, car (*préciser les raisons de désaccord*) :

4. À ce jour, vous n'avez connaissance d'aucun événement, autre que ceux déjà pris en compte, survenu depuis la date de clôture de l'exercice et qui nécessiterait un traitement comptable ou une mention dans l'annexe **et/ou** dans le rapport de gestion.
5. Les principales hypothèses que vous avez retenues pour l'établissement des estimations comptables sont raisonnables et reflètent correctement vos intentions et la capacité de votre société, à ce jour, à mener à bien les actions envisagées.

6. Vous nous avez communiqué les plans d'actions que vous avez définis pour l'avenir de votre société ; ces plans d'actions reflètent vos intentions et à ce jour vous n'avez connaissance d'aucun élément nouveau susceptible de compromettre ces plans.

7. Vous nous avez fait part de votre appréciation sur le risque que les comptes puissent comporter des anomalies significatives résultant de fraudes.

Vous nous avez signalé :

a. les fraudes avérées dont vous avez eu connaissance ou les fraudes que vous avez suspectées, et impliquant la direction, des employés ayant un rôle clé dans le dispositif de contrôle interne ou d'autres personnes, dès lors que la fraude est susceptible d'entraîner des anomalies significatives dans les comptes ;

b. les allégations de fraudes susceptibles d'avoir un impact sur les comptes, portées à votre connaissance par des employés, d'anciens employés, des analystes, des régulateurs ou d'autres personnes.

8. Vous avez appliqué, au mieux de votre connaissance, les textes légaux et réglementaires.

9. Vous avez fourni dans l'annexe des comptes, au mieux de votre connaissance, l'information sur les parties liées requise par le référentiel comptable.

@date

Christophe Guyot-Sionnest
commissaire aux comptes
0667399676 cgs.conseil@gmail.com
www.conseil-cac.com

Le texte de cette lettre n'appelle pas d'observation de notre part.

Date

@contact